

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Stage en enseignement instrumental ou vocal
Code	
Filières, orientations et options	– Master of Arts en pédagogie musicale – Enseignement instrumental ou vocal – instrumental – – Master of Arts en pédagogie musicale – Enseignement instrumental ou vocal – vocal –
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	6 x 60 minutes par semestre de formation (total : 24 x 60 minutes sur les deux ans), avec au minimum 2 élèves différents, dans la perspective d'un suivi.
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : Individuel ou en duo (selon le cas)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	

A l'issue des deux ans de formation, l'étudiant sera capable :

- d'adopter une distance relationnelle appropriée avec les élèves
- s'adresser à eux de manière adaptée
- tenir compte des spécificités de chacun pour proposer des activités d'apprentissage (objectifs et tâches) personnalisées
- faire preuve de diversité et de créativité dans ses choix méthodologiques et musicaux

5. Contenu et forme de l'enseignement

Pratique accompagnée (enseignement et entretiens) volume réparti sur 2 ans de formation et dont les modalités sont :

- Prise en charge de cours ou partie de cours
- Discussions sur les dispositifs proposés, sur l'application des méthodes instrumentales ou vocales, le choix du matériel didactique et du répertoire musical en lien avec les élèves suivis
- Echanges sur les différentes observations
- Entretiens réflexifs

Développement des gestes professionnels de l'étudiant tels que (liste des possibles non exhaustive) .1

- L'observation et l'évaluation de l'élève dans sa globalité (tempérament, aptitudes artistiques et techniques, ressources, difficultés, ...)
- La définition et le suivi d'objectifs d'apprentissage
- L'adaptation et la régulation du suivi des élèves en fonction de leur évolution
- La créativité dans les dispositifs d'apprentissage (adaptation de ce qui existe, création d'exercices en temps réel, intégration des propositions et des intérêts musicaux de l'élève)
- La gestion du temps et de la dynamique d'une leçon
- Les dimensions relationnelles de l'enseignement (contact avec l'élève), équilibre entre exigence et bienveillance
- L'adaptation du langage en fonction du profil de l'élève
- Le développement et la gestion des interactions instrumentales dans l'apprentissage (accompagnement des élèves, interactions entre élèves, avec accompagnateur externe, ...)
- L'élaboration et la réalisation de différents dispositifs d'apprentissage : individuel "augmenté" (binôme/trinôme), chevauchement de cours, groupe, atelier, ...
- L'utilisation des nouvelles technologies
- Gestion des situations incluant les accompagnateurs (instruments mélodiques / chant)
- Enseignement à un groupe, gestion de l'apprentissage en collectif
- La préparation d'élève pour une prestation publique (audition, examen, spectacle)
- L'évaluation des élèves dans des situations spécifiques (auditions, examens, projets, ...)

B. Développement de l'identité professionnelle de l'étudiant par :

- Le déplacement au niveau de son identité : l'étudiant passe du statut d'étudiant de niveau professionnel à celle d'enseignant en situation d'apprentissage non-professionnel
- Le déplacement de l'attention centrée sur l'enseignement (ce qu'il fait comme professeur) à l'apprentissage (ce que l'élève fait ou doit faire)
- L'explicitation de son action dans l'enseignement, sa prise de recul et l'auto-évaluation de la pertinence de ses choix (capacité réflexive, peut se faire oralement ou par écrit, pour garder une trace et pouvoir y revenir)

L'échange de points de vue sur l'enseignement et l'apprentissage en vue de discuter des conceptions et de développer un esprit critique et de l'ouverture vis-à-vis de conceptions différentes de l'enseignement ou l'apprentissage.

6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Co-évaluation * MODALITÉS D'ÉVALUATION Autre(s) : grille de co-évaluation Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Remarque(s) : Pratique accompagnée : grille de co-évaluation du stage complétée par l'étudiant et le maître de stage (une par stage de 16 semaines).	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
En cas d'échec à la didactique, le stage n'est pas validé, par logique d'articulation des deux unités d'enseignement. Si la didactique et le stage ne sont pas validés au 31 mars de la 2e année de formation, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter à l'examen pratique.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Les maîtres de stages sont des professeur-e-s qui travaillent dans les Conservatoires et écoles de musique partenaires ou en Haute école de musique de Genève.	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM

